



## ÉTABLISSEMENT

**SPL Grand Ouest (974)**  
1 rue Eliard Laude  
97420 Le port

# AVIS DE MARCHÉ

## TRAVAUX

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

## Section 1 - Acheteur

### 1.1 Acheteur

Nom officiel : SPL Grand Ouest (974).

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique, contrôlée par une collectivité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

## Section 2 - Procédure

### 2.1 Procédure

Titre: Travaux pour la requalification des espaces publics du projet « Les Portes de l'Océan ».

Description: Ce marché a pour objet la requalification des espaces publics du projet « Les Portes de l'Océan »

Identifiant interne: M23-002-PO-T25-01.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

#### 2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.

Nomenclature principale (cpv): 45200000.

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Le Port.

Code postal: 97420.

Code NUTS: FRY40.

Pays: FRANCE.

#### 2.1.3 Valeur

#### 2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: La SPL agit au nom et pour le compte de la commune de Le Port en tant que mandataire. Les variantes sont autorisées pour le lot 4. Clause sociale prévue. Dates données en heures locales. Marché à prix unitaires et comportant une tranche ferme et deux tranches optionnelles. Le marché sera financé par la commune de Le Port, par le TCO, par l'Etat (Fonds Vert), par la Région Réunion et le FEDER. La durée indiquée est la durée de validité prévisionnelle globale du marché. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur l' URL : <https://www.marches-securises.fr>.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

#### 2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 4.

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

## Section 5 - Lot

### 5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: M23-002-PO-T25-01 LOT 1.

Titre: VRD et génie civil.

Description: Aménagements lourds de l'espace public, y compris certains éléments de mobilier : • Requalification complète des voies et trottoirs de façade à façade; • Réorganisation du stationnement et apaisement de la circulation; • Création et confortement des structures pour les nouveaux espaces publics (soutènements, belvédères, escaliers...); • Réseaux humides (eaux usées, pluviales, eau potable) et défense; incendie. • Réseaux secs (enfouissement, dévoiement); • Traitements urbains et paysagers à dominante minérale (revêtement de surface); • Mobilier de voirie et signalisation routière..

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45200000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 38.

### 5.1.4 Renouvellement

Description: Le marché est composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles : TF : Réalisation des travaux sur la partie haute du projet (Evariste de Parry + les différentes venelles – hors François de Mahy) TO1 : Réalisation de la venelle François de Mahy, du belvédère et des aménagements paysagers associés à ces espaces TO2 : Réalisation des travaux de soutènement (soutènement, escaliers...), de l'aménagement du talus (dont renaturation paysagère) et aménagement de la promenade du front de mer.

### 5.1.5 Valeur

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Autre.

**Nom** : Situation juridique de l'entreprise.

**Description** : -Lettre de candidature ou équivalent -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (L. 2141-1 à 5 et L.2141-7 à 11 du CCP).

**Type** : Capacité économique et financière.

**Nom** : Capacité économique et financière de l'entreprise.

**Description** : Déclaration du chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Nom** : Références professionnelles et capacité technique de l'entreprise ou des membres du groupements.

**Description** : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années; -Liste des principales références (maximum 3) pour des travaux similaires de moins de 5 ans indiquant : Nature des travaux , le montant en euros HT, le destinataire, la date de démarrage. Ces références s'appuieront sur une attestation de bonne exécution ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat (ou toutes preuves permettant l'appréciation des compétences exigées) ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public. Compétences minimales exigées pour le lot 1-VRD-Génie civil : • Terrassements, voirie, trottoirs, bordures • Signalisation horizontale et verticale (normes IISR) • Réseaux • Conception et exécution de murs de soutènement en zone urbaine contraignante • Maîtrise des ouvrages en béton armé en interface avec réseaux existants • Intégration dans un site partiellement en pente (ex : accès darse / talus du waterfront) • Coordination avec les aménagements paysagers (fosses de plantation en tête de mur).

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Nom** : Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats.

**Description** : -Certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; -Les attestations de compétence AIPR – autorisation d'intervention à proximité des réseaux (cf. RC pour plus de précision); -Les attestations de compétence « formation à la prévention des risques d'exposition à l'amiante » pour réalisation de travaux en sous-section 3 (pour le lot 1 uniquement); -Certification CATEC « Travail en milieu confiné » selon cadre R472 (pour le lot 1 uniquement, cf. RC pour plus de précision).

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Prix** :

**Description** : Prix des prestations dont l'appréciation se fait sur la base du montant total du DQE pour le lot 1.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 40

**Critère Qualité** :

**Description** : Valeur technique sur la base du mémoire.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 60

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel dans les conditions définies par l'article L. 511-1 du Code de Justice Administrative et avant la signature du contrat. - Référé suspension contre la décision d'attribution du marché ou toute décision faisant grief dans le délai de deux mois de leur publication ou de leur notification. - Recours en annulation dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution du marché ou de toute autre décision faisant grief. -Recours de plein contentieux

contre le marché peut être exercé par les concurrents évincés dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 01/09/2025 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, à l'égard de la personne publique pour l'exécution du marché.

#### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable des litiges

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de la Réunion

**Informations relatives aux délais de recours :** - Référé précontractuel dans les conditions définies par l'article L. 511-1 du Code de Justice Administrative et avant la signature du contrat. - Référé suspension contre la décision d'attribution du marché ou toute décision faisant grief dans le délai de deux mois de leur publication ou de leur notification. - Recours en annulation dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution du marché ou de toute autre décision faisant grief. - Recours de plein contentieux contre le marché peut être exercé par les concurrents évincés dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de la Réunion

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui traite les offres :** SPL Grand Ouest (974)

#### 5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: M23-002-PO-T25-01 LOT 2.

Titre: ECLAIRAGE PUBLIC.

Description: Travaux d'éclairage et de signalétique lumineuse : • Réseaux et raccordements dédiés; • Candélabres, projecteurs, luminaires encastrés; • Pilotage intelligent; • Coordination avec VRD pour réservation et fondations..

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45316110.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 38.

#### 5.1.4 Renouvellement

Description: Le marché est composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles : TF : Réalisation des travaux sur la partie haute du projet (Evariste de Parry + les différentes venelles – hors François de Mahy) TO1 : Réalisation de la venelle François de Mahy, du belvédère et des aménagements paysagers associés à ces espaces TO2 : Réalisation des travaux de soutènement (soutènement, escaliers...), de l'aménagement du talus (dont renaturation paysagère) et aménagement de la promenade du front de mer.

#### 5.1.5 Valeur

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

**Nom** : Situation juridique de l'entreprise.

**Description** : -Lettre de candidature ou équivalent -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (L. 2141-1 à 5 et L.2141-7 à 11 du CCP).

**Type** : Capacité économique et financière.

**Nom** : Capacité économique et financière de l'entreprise.

**Description** : Déclaration du chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Nom** : Références professionnelles et capacité technique de l'entreprise ou des membres du groupements.

**Description** : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années; -Liste des principales références (maximum 3) pour des travaux similaires de moins de 5 ans indiquant : Nature des travaux , le montant en euros HT, le destinataire, la date de démarrage. Ces références s'appuieront sur une attestation de bonne exécution ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat (ou toutes preuves permettant l'appréciation des compétences exigées) ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public. Compétences minimales exigées pour le lot 2-Eclairage public : • Conception et pose d'éclairage urbain (voies, pistes, zones piétonnes) • Mobilier lumineux (colonnes LINE, encastrés GOCCIA) • Systèmes de télégestion (DALI, DMX) • Réseaux d'alimentation (câblage, protections).

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Nom** : Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats.

**Description** : -Certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; -Les attestations de compétence AIPR – autorisation d'intervention à proximité des réseaux (cf. RC pour plus de précision).

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Prix** :

**Description** : Prix des prestations dont l'appréciation se fait sur la base du montant total du DQE pour le lot 2.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 40

**Critère Qualité** :

**Description** : Valeur technique sur la base du mémoire.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 60

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel dans les conditions définies par l'article L. 511-1 du Code de Justice Administrative et avant la signature du contrat. - Référé suspension contre la décision d'attribution du marché ou toute décision faisant grief dans le délai de deux mois de leur publication ou de leur notification. - Recours en annulation dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution du marché ou de toute autre décision faisant grief. -Recours de plein contentieux contre le marché peut être exercé par les concurrents évincés dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 01/09/2025 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

**Conditions de présentation** :

**Conditions du marché** :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, à l'égard de la personne publique pour l'exécution du marché.

### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de la Réunion

**Informations relatives aux délais de recours** : - Référé précontractuel dans les conditions définies par l'article L. 511-1 du Code de Justice Administrative et avant la signature du contrat. - Référé suspension contre la décision d'attribution du marché ou toute décision faisant grief dans le délai de deux mois de leur publication ou de leur notification. - Recours en annulation dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution du marché ou de toute autre décision faisant

grief. -Recours de plein contentieux contre le marché peut être exercé par les concurrents évincés dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de la Réunion

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui traite les offres :** SPL Grand Ouest (974)

## 5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: M23-002-PO-T25-01 LOT 3.

Titre: Aménagements paysagers et arrosage.

Description: Aménagements végétalisés et dispositifs d'arrosage : • Terrassements légers, mise en place de terre végétale; • Plantation d'arbres, arbustes, couvre-sol; • Système d'arrosage automatique (goutte-à-goutte, aspersion); • Coordination avec lot VRD (réservations) et lot 4 (mobiliier paysager)..

### 5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45112700.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 38.

### 5.1.4 Renouvellement

Description: Le marché est composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles : TF : Réalisation des travaux sur la partie haute du projet (Evariste de Parny + les différentes venelles – hors François de Mahy) TO1 : Réalisation de la venelle François de Mahy, du belvédère et des aménagements paysagers associés à ces espaces TO2 : Réalisation des travaux de soutènement (soutènement, escaliers...), de l'aménagement du talus (dont renaturation paysagère) et aménagement de la promenade du front de mer.

### 5.1.5 Valeur

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Type :** Autre.

**Nom :** Situation juridique de l'entreprise.

**Description :** -Lettre de candidature ou équivalent -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (L. 2141-1 à 5 et L.2141-7 à 11 du CCP).

**Type :** Capacité économique et financière.

**Nom :** Capacité économique et financière de l'entreprise.

**Description :** Déclaration du chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

**Type :** Capacité technique et professionnelle.

**Nom :** Références professionnelles et capacité technique de l'entreprise ou des membres du groupements.

**Description :** -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années; -Liste des principales références (maximum 3) pour des travaux similaires de moins de 5 ans indiquant : Nature des travaux , le montant en euros HT, le destinataire, la date de démarrage. Ces références s'appuieront sur une attestation de bonne exécution ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat (ou toutes preuves permettant l'appréciation des compétences exigées) ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public. Compétences minimales exigées pour le lot 3-Aménagements paysagers et arrosage : • Plantation (strates arborée et basse), mobiliier paysager • Arrosage automatique (goutte-à-goutte, asperseurs, télégestion) • Mobiliier urbain (arceaux vélos, corbeilles, potelets...) • Approche bioclimatique (ombrage, revêtements, lutte îlots de chaleur).

**Type :** Capacité technique et professionnelle.

**Nom :** Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats.

**Description :** -Certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; -Les attestations de compétence AIPR – autorisation d'intervention à proximité des réseaux (cf. RC pour plus de précision); -Les certificats produits phytopharmaceutiques « Certiphyto » (pour le lot 3 uniquement); -Les qualifications « Qualipaysage » suivantes ou tout moyen de preuve équivalent (pour le lot 3 uniquement, cf. RC pour plus de précision).

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère Prix :

**Description** : Prix des prestations dont l'appréciation se fait sur la base du montant total du DQE pour le lot 3.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 40

#### Critère Qualité :

**Description** : Valeur technique sur la base du mémoire.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 60

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel dans les conditions définies par l'article L. 511-1 du Code de Justice Administrative et avant la signature du contrat. - Référé suspension contre la décision d'attribution du marché ou toute décision faisant grief dans le délai de deux mois de leur publication ou de leur notification. - Recours en annulation dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution du marché ou de toute autre décision faisant grief. - Recours de plein contentieux contre le marché peut être exercé par les concurrents évincés dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 01/09/2025 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, à l'égard de la personne publique pour l'exécution du marché.

### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de la Réunion

**Informations relatives aux délais de recours** : - Référé précontractuel dans les conditions définies par l'article L. 511-1 du Code de Justice Administrative et avant la signature du contrat. - Référé suspension contre la décision d'attribution du marché ou toute décision faisant grief dans le délai de deux mois de leur publication ou de leur notification. - Recours en annulation dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution du marché ou de toute autre décision faisant grief. - Recours de plein contentieux contre le marché peut être exercé par les concurrents évincés dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de la Réunion

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui traite les offres** : SPL Grand Ouest (974)

### 5.1 LOT N° : LOT-0004

Identifiant interne: M23-002-PO-T25-01 LOT 4.

Titre: Mobilier urbain.

Description: Mobilier d'usage et équipements posés hors génie civil : • Mobilier d'assise : o Bancs (simples, doubles), assises larges, chaises, galets d'assise. o Méridiennes en bois ou béton, tables de pique-nique. • Éléments fonctionnels et décoratifs : o Fontaines, o pergolas, o kiosques-conteneurs. o Corbeilles, • Pose sur dalles, plots ou fondations fournies par le lot VRD.

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45233293.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 38.

#### 5.1.4 Renouvellement

Description: Le marché est composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles : TF : Réalisation des travaux sur la partie haute du projet (Evariste de Parry + les différentes venelles – hors François de Mahy) TO1 : Réalisation de la venelle François de Mahy, du belvédère et des aménagements paysagers associés à ces espaces TO2 : Réalisation des travaux de soutènement (soutènement, escaliers...), de l'aménagement du talus (dont renaturation paysagère) et aménagement de la promenade du front de mer.

## 5.1.5 Valeur

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés financés en totalité ou en partie par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Autre.

**Nom** : Situation juridique de l'entreprise.

**Description** : -Lettre de candidature ou équivalent -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (L. 2141-1 à 5 et L.2141-7 à 11 du CCP).

**Type** : Capacité économique et financière.

**Nom** : Capacité économique et financière de l'entreprise.

**Description** : Déclaration du chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Nom** : Références professionnelles et capacité technique de l'entreprise ou des membres du groupements.

**Description** : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années; -Liste des principales références (maximum 3) pour des travaux similaires de moins de 5 ans indiquant : Nature des travaux , le montant en euros HT, le destinataire, la date de démarrage. Ces références s'appuieront sur une attestation de bonne exécution ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat (ou toutes preuves permettant l'appréciation des compétences exigées) ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public. Compétences minimales exigées pour le lot 4-Mobilier urbain : • Fourniture et pose de mobilier urbain conforme aux prescriptions de la Ville de Le Port : o Potelets o Corbeilles (modèles référencés, variantes NO1 et NO2) o Arceaux vélos o Garde-corps et main-courantes sur-mesure o Barrières type "Croix de Saint-André" • Traitement anti-corrosion, RAL spécifiques, conformité PMR • Implantation selon plan de mobilier et carnet de détails • Coordination avec les lots VRD et aménagement paysager pour fondations et interfaces.

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Nom** : Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats.

**Description** : -Certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; -Les attestations de compétence AIPR – autorisation d'intervention à proximité des réseaux (cf. RC pour plus de précision).

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Prix** :

**Description** : Prix des prestations dont l'appréciation se fait sur la base du montant total du DQE pour le lot 4.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 40

**Critère Qualité** :

**Description** : Valeur technique sur la base du mémoire.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 60

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel dans les conditions définies par l'article L. 511-1 du Code de Justice Administrative et avant la signature du contrat. - Référé suspension contre la décision d'attribution du marché ou toute décision faisant grief dans le délai de deux mois de leur publication ou de leur notification. - Recours en annulation dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution du marché ou de toute autre décision faisant grief. -Recours de plein contentieux contre le marché peut être exercé par les concurrents évincés dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 01/09/2025 à 14:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, à l'égard de la personne publique pour l'exécution du marché.

#### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif de règlement amiable des litiges

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de la Réunion

**Informations relatives aux délais de recours :** - Référé précontractuel dans les conditions définies par l'article L. 511-1 du Code de Justice Administrative et avant la signature du contrat. - Référé suspension contre la décision d'attribution du marché ou toute décision faisant grief dans le délai de deux mois de leur publication ou de leur notification. - Recours en annulation dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution du marché ou de toute autre décision faisant grief. - Recours de plein contentieux contre le marché peut être exercé par les concurrents évincés dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de la Réunion

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SPL Grand Ouest (974)

**Organisation qui traite les offres :** SPL Grand Ouest (974)

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : SPL Grand Ouest (974).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 91512369900018.  
Adresse postale : 1 rue Eliard Laude.  
Adresse postale : 1 rue Eliard Laude.  
Ville : Le Port.  
Code postal : 97420.  
Pays : FRANCE.  
Point de contact: Service commande publique.  
Adresse électronique: contact@spl-grand-ouest.re.  
Téléphone: +33 692113553.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

### 8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de la Réunion.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17974005500019.  
Adresse postale : 27 rue Felix Guyon CS 61107.  
Ville : ST DENIS CEDEX.  
Code postal : 97404.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: greffe.ta-reunion@juradm.fr.  
Téléphone: +33 262924360.  
Télécopieur: +33 262924362.  
Adresse internet: <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>.

### 8.3 ORG-0004

Nom officiel : Comité consultatif de règlement amiable des litiges.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17750000600024.  
Adresse postale : 5 rue Leblanc.  
Ville : PARIS CEDEX 15.  
Code postal : 75911.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: ccira@paris-idf.gouv.fr.  
Téléphone: +33 182524272.  
Adresse internet: <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :82f6481a-db42-4061-be97-bb907619fb86  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 31/07/2025 à 09:23.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.

